

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur

le postulat PO23.05PO du 5 avril 2023 de Madame la Conseillère communale Ella-Mona Chevalley intitulé « Pour une alimentation locale, écologique et sociale accessible à tous·x·tes »

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Lors de la séance du 5 avril 2023 du Conseil communal, Madame la Conseillère communale Ella-Mona Chevalley a déposé un postulat PO23.05PO intitulé « Pour une alimentation locale, écologique et sociale accessible à tous·x·tes ». Ce postulat, dont le texte complet figure en annexe, invite la Municipalité à étudier la possibilité de soutenir et promouvoir l'agriculture locale biologique, notamment à travers l'agriculture contractuelle de proximité (ACP), auprès d'une population dite précaire, au moyen d'une subvention sur demande de la population concernée. Le Conseil communal a pris ce postulat en considération et l'a renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport.

Selon les termes du présent rapport, la Municipalité envisage de promouvoir d'une part, une alimentation saine, locale et biologique auprès de personnes en situation de précarité, grâce à des paniers d'agriculture contractuelle individuels disponibles à l'épicerie Caritas, et d'autre part, de sensibiliser la population yverdonnoise à l'ACP grâce à une campagne de sensibilisation, ainsi que d'aider les structures proposant de l'ACP de produits biologiques à trouver une nouvelle clientèle, en proposant un rabais-découverte.

Contexte

L'agriculture contractuelle de proximité (ACP) est un modèle de production et vente qui renforce le lien et l'engagement entre les personnes qui produisent et celles qui consomment. Le but est de produire une alimentation locale tout en assurant un prix juste pour celles et ceux qui la produisent. Les modèles ACP proposent à la clientèle de contracter un abonnement annuel pour recevoir un panier de légumes de manière hebdomadaire. Cet engagement de la part de la clientèle permet ainsi aux productrices et producteurs de pouvoir prévoir leur production et leurs dépenses pour l'année. L'abonnement à un panier de légumes contribue également à une sensibilisation aux produits de saison variés qui peuvent être parfois peu connus. Les abonnements à l'ACP peuvent représenter un certain coût, souvent à verser en une fois, ce qui les rend difficilement accessibles pour toute une partie de la population.

Axes de travail et actions prévues

La Municipalité a exploré différentes pistes afin de proposer une action qui corresponde à des préoccupations sociales, tout en étant pertinente et efficiente. En particulier, elle s'est penchée sur la manière de promouvoir une alimentation saine, de qualité et de saison auprès d'une population en situation de précarité, pour laquelle les fins de mois sont une

préoccupation importante et un engagement annuel auprès de l'ACP représente ainsi une démarche compliquée et contraignante. La Municipalité a donc souhaité prioriser une mise à disposition facilitée auprès de ce public en équipant l'épicerie Caritas de paniers de légumes.

En complément, afin de soutenir et promouvoir largement l'ACP, la Municipalité envisage une campagne de sensibilisation ainsi qu'un soutien financier pour les nouvelles personnes qui décideraient de s'affilier à une ACP.

Deux axes de travail sont donc envisagés, à savoir :

1. Promotion d'une alimentation saine, locale et de saison auprès d'un public en situation de précarité ;
2. Promotion de l'ACP auprès de la population yverdonnoise grâce à une offre découverte.

1. Promotion d'une alimentation saine, locale et de saison auprès d'un public en situation de précarité

Afin de faciliter l'accès à des produits locaux de qualité à un public en situation de précarité, il est envisagé, à titre d'essai pendant deux ans, d'équiper l'épicerie Caritas de cinq paniers de légumes par semaine qui seront vendus à l'unité, à un prix attractif correspondant à 50% de leur valeur réelle. L'accès à l'épicerie Caritas est réservé aux personnes en possession d'une « CarteCulture », qui peut être obtenue uniquement par des personnes qui bénéficient d'un subsidie ordinaire aux assurances (sur décision de l'Office vaudois de l'assurance-maladie - OVAM). Collaborer avec l'épicerie Caritas permet donc de viser directement une population en situation de précarité en lui permettant d'acheter, à un prix préférentiel, un panier de fruits et légumes de qualité, locaux et de saison. Cette proposition permet à différentes personnes d'essayer les paniers de l'ACP sans devoir contracter un abonnement ni effectuer de démarches administratives.

L'objectif est de faire découvrir, à prix abordable, en quoi consiste un panier de légumes de saison, issus de l'agriculture biologique et locale, par le moyen d'une structure connue et fréquentée par un public en situation de précarité. La vente des paniers sera régulièrement suivie afin d'en adapter le nombre aux besoins effectifs.

La Municipalité a étudié la possibilité de mettre en place un dispositif de subvention pour un abonnement de panier de légumes destiné aux personnes en situation de précarité, sur le modèle de ce qui a été entrepris dans d'autres communes telles que Prilly ou Vevey. Elle estime toutefois qu'un tel modèle ne répond que partiellement aux objectifs poursuivis dans le cadre du présent postulat. En effet, même subventionné, un abonnement annuel à une ACP représente un engagement financier important ainsi qu'une contrainte organisationnelle qui peuvent constituer des freins trop conséquents pour des personnes en situation de précarité. Les échanges menés avec des professionnel·les du domaine social montrent également que ce type d'abonnement ne correspond pas toujours aux habitudes de gestion des dépenses ni aux modes de consommation du public concerné. Certains aspects, tels que l'impossibilité de choisir les produits ou l'engagement sur la durée, peuvent être perçus comme trop contraignants.

Selon une étude menée par Unisanté (Centre universitaire de médecine générale et santé publique) sur la promotion d'une consommation saine de fruits et légumes, l'accès à une alimentation saine dépend de plusieurs facteurs, dont une variable économique importante qui conditionne ensuite des inégalités dans la santé. Ainsi, agir sur le prix de ces produits est un levier nécessaire pour en favoriser l'accès. Il ne s'agit cependant pas du seul facteur de prise de décision ; une stratégie pertinente pour cibler un changement de comportement est d'aider à la prise de décision en guidant et facilitant au maximum l'opportunité de faire le

choix d'aliments sains. C'est pourquoi, il a été jugé intéressant de faciliter l'accès à ces paniers de légumes à un prix avantageux directement au sein de l'épicerie Caritas.

2. Promotion de l'ACP auprès de la population yverdonnoise grâce à une offre découverte

Afin de promouvoir l'ACP de manière plus générale auprès de la population yverdonnoise, il est également prévu d'organiser une campagne de sensibilisation à l'agriculture contractuelle de proximité et de proposer une offre promotionnelle destinée à trouver une nouvelle clientèle. Ce concept reste en effet un service relativement peu connu du public. Il apparaît dès lors pertinent de rappeler son existence, voire d'inviter de nouvelles personnes à tester ce service. A cet effet, une large communication sera prévue afin de mettre en avant ce service et un rabais de 20% sera octroyé (dans la limite du budget alloué) aux personnes qui souscriront un abonnement d'une année auprès de l'une des deux structures de la région cultivant selon les normes biologiques, soit Terre Ferme à Bavois et Clos du Moulin à Cuarny. Bien entendu, cette offre reste également ouverte à toutes les productrices et tous les producteurs qui rempliraient les mêmes conditions.

Financement

Afin de garantir le financement de ce projet, une demande a été déposée auprès de la Bourse aux projets durables, conformément au règlement sur l'utilisation du fonds communal pour la durabilité. Les deux axes du projet et son financement pour les deux prochaines années ont été validés par la Commission consultative de durabilité, puis par la Municipalité.

Un résumé des coûts est proposé ci-dessous :

	Montant annuel prévu	Source du financement
Axe 1 : Panier Caritas - 5 paniers par semaine à 50% du prix	CHF 7'400.-	Fonds durabilité
Axe 2 : Promotion spéciale – rabais de 20% pour une souscription à un panier – jusqu'à épuisement du budget alloué	CHF 4'500.-	Fonds durabilité
Communication	CHF 4'000.-	Fonds durabilité

Le lancement de la communication du projet est prévu dès la mi-septembre 2026 avec notamment la mise en place d'affichettes dans l'épicerie Caritas, une page internet dédiée ainsi que du contenu sur les réseaux sociaux officiels de la Ville. De même, comme indiqué plus haut, un point de situation régulier avec l'épicerie Caritas sera effectué pour s'assurer que le nombre de paniers de légumes soit adapté à la demande, afin d'éviter au maximum les pertes.

Un bilan annuel sera réalisé pour les deux axes du projet. Sur cette base, les éventuels ajustements nécessaires seront décidés en cours de projet. À l'issue des deux années, ces bilans serviront également à évaluer l'opportunité de reconduire ou non le dispositif.

En actionnant ces deux démarches conjointement, la Municipalité estime répondre de manière complète et efficace aux objectifs du postulat. Elle se réjouit de mener ce projet à visées multiples.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : Le Conseil communal prend acte du rapport sur le postulat PO23.05PO du 5 avril 2023 de Madame la Conseillère communale Ella-Mona Chevalley intitulé « Pour une alimentation locale, écologique et sociale accessible à tous·x·tes ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :



F. Armada



La secrétaire adjointe:



L. Pellerin

Annexe :

1. Postulat PO23.05PO de Madame la Conseillère communale Ella-Mona Chevalley

Pour une alimentation locale, écologique et sociale accessible à tous·x·tes

En Suisse, les trois quarts du marché des produits biologiques sont partagés entre les deux géants de la distribution Coop et Migros¹ alors qu'ils ont tous deux récemment été épinglés pour leurs marges considérables, allant jusqu'à 57% et 46% respectivement², réalisées sur le dos des consommateur·rices et des producteur·rices. C'est une véritable insulte pour les producteur·rices tout comme pour les consommateur·rices. C'est d'autant plus révoltant en cette période d'inflation, de perte de pouvoir d'achat et face à la difficulté du métier de paysan·nes.

Un modèle de production et de vente alternatif, dont le but est de produire une alimentation locale tout en assurant un prix juste pour celles et ceux qui la produisent est l'Agriculture Contractuelle de Proximité (ACP). La Fédération Romande des ACP (FRACP) propose la définition suivante³ : « L'agriculture contractuelle de proximité peut se définir comme regroupant les initiatives de paniers contractuels pour une agriculture locale, écologique, sociale, solidaire et à taille humaine pour assurer la souveraineté alimentaire ». Le but central est d'avoir un minimum d'intermédiaires entre les consommateur·rices et les producteur·rices, afin de garantir un prix juste. Les modèles ACP permettent aux consommateur·rices de s'abonner à l'année pour recevoir un panier de légumes chaque semaine et aux producteur·rices de pouvoir prévoir leur production et leurs dépenses pour l'année. L'abonnement à un panier de légumes contribue également à une sensibilisation aux produits de saison variés et parfois inconnus.

Malgré tout le positif des ACP, cette solution n'est pas accessible à tout le monde. En effet, elle reste souvent réservée à une classe sociale plus ou moins aisée qui peut et choisit de mettre un budget plus élevé dans une alimentation locale, de saison et produite de manière écologique. Or, manger sainement et soutenir la production locale ne devrait pas être un luxe. En effet, l'achat d'un abonnement à l'année à un panier de légumes implique de verser une somme d'argent conséquente en une fois, ce qui peut représenter un frein pour les personnes à bas revenu.

Dans le plan climat récemment présenté à ce conseil, l'action phare CONSO1 est de « promouvoir une alimentation de qualité, saine, variée, de saison et locale auprès de la population ». Par ailleurs, la ville de Prilly a introduit récemment une subvention à une alimentation durable pour l'achat de paniers de légumes⁴. Dans le sens du plan climat et à l'image de l'action de la ville de Prilly, je dépose le postulat suivant :

~~Le Conseil communal invite la municipalité à étudier la possibilité d'intégrer dans les subventions au développement durable pour la population, la possibilité de bénéficier d'une subvention pour l'abonnement à un panier de légumes d'une structure de la région ainsi qu'à promouvoir cette offre particulièrement auprès des personnes à faible revenu, par exemple aux personnes bénéficiaires de la carte Caritas.~~

Ella-Mona Chevalley
Le 20 mars 2023

¹ <https://www.rts.ch/info/economie/9338523-la-concurrence-autour-des-produits-bio-sintensifie-entre-coop-et-migros.html>

² <https://www.rts.ch/info/economie/13204292-les-grosses-marges-de-coop-et-migros-sur-les-produits-laitiers-font-reagir.html>

³ <https://www.fracp.ch/une-acp-c-est-quoi>

⁴ <https://www.prilly.ch/vivre-a-prilly/developpement-durable/subventions-developpement-durable.html>

Postulat PO23.05PO

«Pour une alimentation locale, écologique et sociale accessible à tous·x·tes»

Le Conseil communal invite la municipalité à étudier la possibilité d'intégrer dans les subventions au développement durable pour la population, la possibilité de bénéficier d'une subvention pour l'abonnement à un panier de produits alimentaires issu d'une structure de la région du Nord vaudois ainsi qu'à promouvoir cette offre particulièrement auprès des personnes à faible revenu, par exemple aux personnes bénéficiaires de la carte Caritas.